



**Ville de « LE BOULOU »
(Département des Pyrénées-Orientales)**

Avis d'Appel Public à la concurrence

OBJET DE L'ACCORD-CADRE N° 2017 TRX 01

Maîtrise d'ouvrage : Commune de «LE BOULOU»

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Remise des Offres :

Date limite de réception : 03 novembre 2017

Heure limite de réception : 12 h 00

Lieu de Remise des Offres :

**Mairie de LE BOULOU
Avenue Léon Jean Grégory - 66160 LE BOULOU**

Horaires :

↳ du lundi au jeudi de 09 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 18 h 00

↳ le vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 17 h 00

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de LE BOULOU
Avenue Léon Jean GREGORY
66160 – LE BOULOU

Objet du Marché :

Aménagements des rues – Réparations de la voirie urbaine.

Code CPV : 45233140

Type du Marché :

L'accord-cadre à bons de commande avec un maximum de 250 000.00 € H.T. par an est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bon de commande.

Durée du marché : L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

Modalités financement et règlement : Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 13 du CCAG-Travaux. Les acomptes seront versés mensuellement.

Mode de dévolution : Le Marché sera attribué à l'entreprise unique ou groupement.

Variantes : Aucune variante n'est autorisée

Justifications à produire :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles 48 et 49 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Oui

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles		Oui
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels		Oui

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années		Oui
Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de cinq ans seront pris en compte.		Non
Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage		Oui
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat		Oui
Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat		Oui

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué à partir des critères pondérés suivants :

Prix des prestations 60 %
Valeur techniques 40 %

Date limite de réception des candidatures : 03 novembre 2017

Négociation : Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront faire appel soit par téléphone soit par courrier électronique :

Renseignement(s) administratifs(s) :

Commune de Le Boulou
Service de la commande publique
Avenue Léon-Jean Grégory
66162 - LE BOULOU CEDEX

Auprès de : Monsieur Rémi TEILLET
Téléphone : 04-68-87-51-00
Courriel : remiteillet@mairie-leboulou.fr

Renseignement(s) technique(s) :

Commune de Le Boulou
Service de la commande publique
Avenue Léon-Jean Grégory
66162 - LE BOULOU CEDEX

Auprès de : Monsieur Rémy LORENZELLI
Téléphone : 06-17-85-07-16
Courriel : remylorenzelli@mairie-leboulou.fr

Conditions de remise des candidatures :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

« Aménagement des rues – Réparations de la voirie urbaine » et « ne pas ouvrir »

Et seront adressés

- par lettre recommandée avec accusé de réception à :

**Mairie Du Boulou
Service des Marchés Publics
Avenue Léon Jean Grégory
66160 Le Boulou**

- ou seront remis sous enveloppe cachetée contre récépissé ou tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de la réception et d'en garantir la confidentialité à la même adresse comme indiqué ci-dessus.

Les réceptions sont assurées en mairie (service des marchés publics), à l'adresse susvisée :

Du lundi au jeudi 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Le vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Transmission électronique :

Le Pouvoir adjudicateur autorise la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation (plateforme : <http://vallespir.marcoweb.fr> ou sur le site du Journal de l'Indépendant : www.midilibre-marchespublics.com)

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Langue pouvant être utilisée : Française

Unité monétaire utilisée : Euro.

Le dossier de consultation des entreprises sera à télécharger sur le site de la plate-forme :

<http://vallespir.marcoweb.fr>

ou

sur le site du journal l'Indépendant : www.midilibre-legales.com

ou

sur le site de la Mairie : www.mairie-leboulou.fr